

OPTION FACULTATIVE :
Pratiques sportives Rugby

L'option facultative « Pratiques physiques et sportives » concerne toutes les filières et toutes les classes de l'établissement.

Les élèves inscrits en section sportive rugby bénéficieront donc d'une évaluation en contrôle en cours de formation (CCF) dans cette activité. Le CCF est réalisé sur l'année de terminale.

Toute absence devra être récupérée le mercredi après-midi.

Présentation :

- ✓ 1 h 30 heures réservée à l'efficacité individuelle du joueur
- ✓ 1 h 30 réservée à l'efficacité de l'organisation collective.
- ✓ et participation aux compétitions de l'Association Sportive (AS) rugby de l'établissement, compétitions UNSS et agricoles.

Conditions :

- ✓ Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby dans le cadre d'une section sportive, délivré chez un médecin du sport ou dans un CMS.
- ✓ Adhérer à l'Association Sportive (AS) de l'établissement et être licencié UNSS.

Coût pour la famille :

- ✓ Equipement sportif proposé sans obligation d'achat

A noter que l'établissement prend à sa charge les déplacements. Le comité territorial de Normandie de rugby prend en charge une partie de l'encadrement.